



DELIBERATION N°	2024.03.29/37
CLASSIFICATION	7.5

Nb de membres en exercice : 64  
 Nb de membres présents : 48  
 Nb de membres votants : 56  
 (dont 8 pouvoirs)  
 Quorum atteint

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### Séance du conseil communautaire du 25 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre le 25 mars 2024, à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire s'est réuni, salle polyvalente à THIONNE, en session ordinaire, sur la convocation, en date du 19 mars 2024, et sous la Présidence de Monsieur Roger LITAUDON, Président.

#### Les Conseillers présents

**Les conseillers titulaires :** Jean-Michel ALLAIN, François ATHAYNE, Patrick AUBEL, Marie-France AUGIER, Gilles BERRAT, Aline BONNEAU, Christian BONNET, Bernard BOURACHOT, Hervé CHOMET, Jean-Luc COLLIN, Annie DEBORBE, Eliane DERIOT, Geneviève DESVIGNE, Franck FORTIN, Guy FRAISE, Roseline GOURDON, Jean-Louis GUINATIER, Guy LABBE, Christian LABILLE, Jérôme LASSOT, Jacqueline LAUSTRIAT, Jean-Pierre LECORNET, Roger LITAUDON, Alain LOGNON, Fabrice MARIDET, Jean-Louis MARQUANT, Christelle MARTINET SCHIRCH, Louis MERET, Christophe MINET, Jean-Noël MONIER, Isabelle MOULIN, Yves NOEL, Jean -Louis PERICHON, Chantal PROBOEUF, Henri PUJOS, Michel RAJAUD, Odile REVERET, Christophe RONGET Marlène SANTOS, Monique SEROUX, Blandine SOCHET, Alain SOUFFERANT, Jean-François TOCANT, Laëtitia VARY, Alain VERNISSE,

**Les conseillers suppléants :** Eric THINET représentant Guillaume LACROIX, Antoine SANTARELLI représentant Maria SCHNEIDER, François JULLIEN représentant Laurent TALON,

#### Les Conseillers absents

**Ayant donné pouvoir :** Marie-Agnès BONIN à Gilles BERRAT, Michel BRUNNER à Guy FRAISE, Xavier CADORET à Odile REVERET, Léopold GODART à Fabrice MARIDET, Catherine JONET à Roseline GOURDON, Marie-Jo MARGELIDON-FOUQUET à Marie-France AUGIER, Aude PARRET BONMARTIN à François ATHAYNE, Annie-France POUGET à Patrick AUBEL,

**Absents :** Pascal BAUDELLOT, Arnaud DELIGEARD, Odile FRANCHISSEUR, Jean-Michel GILLARDIN, Françoise LACAUX, Sylvain NAFFETAS, André PLESSAT, Yves PLOUHINEC,

**Secrétaire de séance :** Marlène SANTOS

**N°37 – RESSOURCES ET MOYENS – Finances - Budget 2024– Attribution cotisation subvention associations – complément délibérations du 29 janvier 2024**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la délibération n°2024.01.29/03A du 29 janvier 2024 par laquelle le Conseil communautaire a approuvé le budget primitif 2024,

**Vu** la délibération n°2024.01.29/04A du 29 janvier 2024 par laquelle le Conseil communautaire a voté les crédits relatifs aux cotisations et aux subventions pour l'exercice budgétaire 2024, dans la limite d'un montant maximum,

**Vu** les demandes de subvention de l'Association Les Amis de la Musique en Charolais, Brionnais, Bourbonnais, l'Association Agir en Pays Jalignois, le Comité du concours agricole de Jaligny-sur-Besbre, l'Association Sanssatoise de Comédie Musicale, l'Association Le Canal de Roanne à Digoïn, L'Association Festi'Domp, l'Association Val Libre, Culture & Patrimoine, l'Association Val des Singes Errants, le Comité du concours agricole de Varennes-sur-Allier, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Allier,

**Vu** la demande de cotisation auprès de L'ALLER A LIVRE OUVERT,

**Vu** l'avis des membres du Bureau communautaire du 18 mars 2024,

**Vu** le budget 2024,

<b>DELIBERATION N°</b>	<b>2024.03.25/37</b>
<b>CLASSIFICATION</b>	<b>7.5</b>

Entendu l'exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide :

- d'approuver l'attribution des subventions et cotisations aux associations dont les noms et montants figurent dans le tableau ci-après :

Chap. 65	65748 - Subventions autres personnes de droit privé	BP 2024 Montant max.
	Les Amis de la Musique en Charolais, Brionnais, Bourbonnais	500 €
	Agir en Pays Jalinois (Journées Littéraires)	1 200 €
	Comité du concours agricole de Jaligny-sur-Besbre	500 €
	Comité du concours agricole de Varennes-sur-Allier	500 €
	Association Sanssatoise de Comédie Musicale	1 500 €
	Le Canal de Roanne à Digoin (Festival « Les Voix d'Eau »)	1 000 €
	FESTI'DOMP	1 000 €
	Association Val Libre, Culture & Patrimoine	2 000 €
	Association Val des Singes Errants	900 €
	Mission locale de Vichy	9 865,44 €
	Conservatoires d'espaces naturels de l'Allier (0,10 € * hab.)	2 454 €
	Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Allier	9 232 €
	Formation BNSSA	260 €
	<b>Total</b>	<b>30 911,44 €</b>

Chap. 011	6281 – Concours divers (cotisations,...)	BP 2024 Montant max.
	L'ALLIER A LIVRE OUVERT (Médiathèque Dompierre/Varennes/Jaligny/Le Donjon)	1 148 €
	<b>Total</b>	<b>1 148 €</b>

- de voter les crédits nécessaires inscrits au budget 2024 tels qu'ils sont inscrits dans le tableau ci-avant, dans la limite d'un montant maximum,
- de compléter ainsi la délibération n°2024.01.29/04A du 29 janvier 2024 portant sur le vote des crédits prévus au budget 2024 pour régler les cotisations et les subventions aux organismes publics et personnes privées,
- d'autoriser le Président ou son représentant à effectuer les opérations et signer tous documents correspondants.

P.E.C  
Le Président,

